

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3093 Société : RAM ND DNO

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Houria Mohamed 90

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.40.02.95.10 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur AYOUBI Hassan
Cardiologue
30, Rue Ibn Rochd - Berrechid
Tél. : 022.32.65.84
Horaires 30 à 15 Heure

Date de consultation : 16/08/2014

Nom et prénom du malade : Noufoune EL KEBIR

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

TIKA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
17 AOUT 2014
Le : / /
R ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des actes
14/07/2014	CE-00183029000079	300,000/11	HNP 061175584	Docteur AYOUBI HASSAN Cardiologue 80, Rue Idr. Rachid, Béjaia Tél.: 022.32.85.84 Heure 30 à 15 Heure

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur **PHARMACIE LAYALI** Date **25-02-2014** Montant de la Facture **50,10**
TÉL. 05-22-32-42-30
Pharmacie Layali
2 N° 38 Berrechid
TÉL. 05-22-32-42-30
14-02-14

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

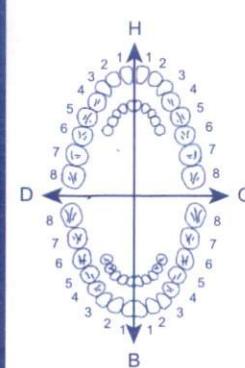
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

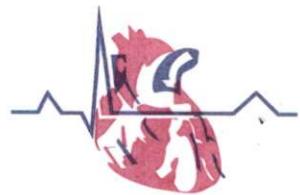
[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	



الدكتور حسن الأيوبي

Docteur AYOUBI HASSAN

أخصائي في أمراض القلب و الشرايين وارتفاع الضغط
والدورة الدموية - الفحص بالصدى والهولتير

Spécialiste des Maladies Cardio - Vasculaires
Echodoppler Cardio - Vasculaire - Holter

INPE : 06 11 75 584 - 05 22 32 65 84

14 - 2 - 20.84

Nouzoune EL KERBINA

501¹⁰

Tangam 500

10/5/15

SV

Voltarène 1p mon

10/5/15

PHARMACIE LAYALI
alla Sana CHABBOUBA
Docteur AYOUBI Hasssan
LAYALI 2 N° 88 Berrechid
TEL: 05 22 32 42 30

PHARMACIE LAYALI
alla Sana CHABBOUBA
Docteur AYOUBI Hasssan
LAYALI 2 N° 88 Berrechid
TEL: 05 22 32 42 30

Docteur AYOUBI Hasssan
Cardiologue
Rue Ibn Rochd - Berrechid
Tél: 022 32 65 84
Horaires 8h à 15 Heure

Sur Rendez-vous

HORAIRE : 8h00 - 14h00

VENDREDI : 8h00 - 12h00

05 22 32 65 84 زنقة ابن رشد - برشيد - الهاتف :

80, Rue Ibn Rochd - Berrechid - Tél : 05 22 32 65 84

المستعجلات : 06 72 12 00 82

Maphar
Bd Alkimala N° 6, QI.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tangarill 500mg cp b30

P.P.V : 50,10 DH



6 118001

183340

ECG

Dr AYOUBI Hassan

80.rue ibn rochd berchid - Tél :0522326584

NOM:MOUZOUNE EL KEBIRA

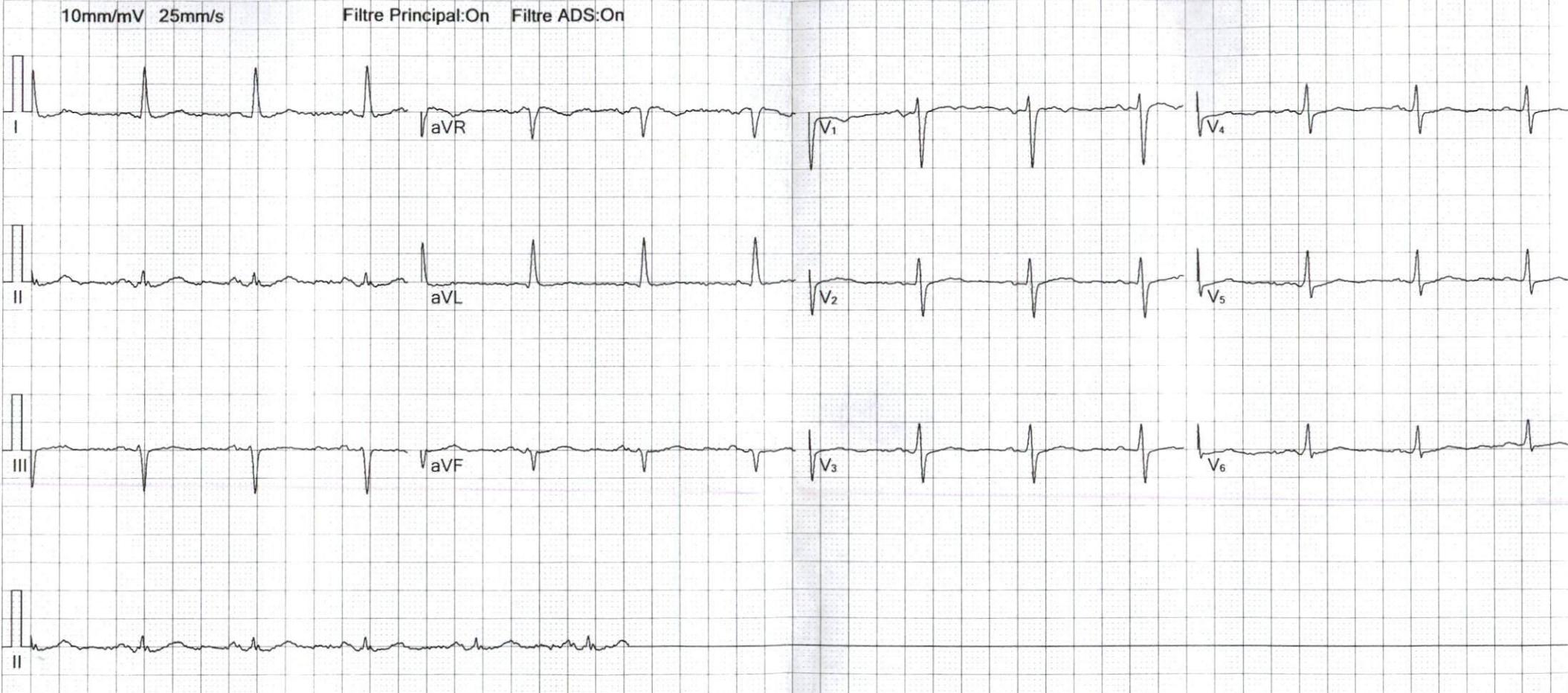
ID :241/13 Genre :Femme Age :60 DDN :01-01-1953

Date Test :14-02-2024 08:54

Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr AYOUBI

10mm/mV 25mm/s

Filtre Principal:On Filtre ADS:On



Fréquence :	1000 Hz	Interval.QT :	396 ms
Durée ECG :	4 s	Interval.QTc :	396 ms
FC :	60 bpm	Axe P :	72.7°
Durée P :	129 ms	Axe QRS :	-14.5°
Durée QRS :	92 ms	Axe T :	43.3°
Durée T :	274 ms	RV5/SV1:	0.58/0.98mV
Interval.PQ :	160 ms	RV5+SV1:	1.56mV

Suggestion :

DR AYOUBI HASSAN
CARDIOLOGUE
80Rue IBN ROCHD
Berrechid
HT : 7 heur 30 min à 14 h
Tél : 05 22 32 65 11

Signature Médecin: